



## **Combattons la journée de travail de 24h!**

Alors que, ces dernières années, le peuple s'est exprimé à de nombreuses reprises contre des ouvertures prolongées des magasins, la droite tente actuellement de passer en force aux Chambres fédérales, avec la tactique du salami!

Tout commence avec l'initiative Lüscher (PLR), qui demande la libéralisation totale des horaires d'ouverture des échoppes de stations-service. Le referendum, soutenu notamment par le PS et les syndicats, a abouti en moins de deux mois. Nous voterons donc sur ce sujet en septembre.

Mais rien n'arrête les partisans de l'extension des horaires d'ouverture, qui ont fait passer deux autres textes au Parlement fédéral lors de cette dernière session.

Une motion du Conseiller aux Etats Lombardi (PDC) veut obliger les cantons à autoriser des heures d'ouverture minimales de 6 à 20 heures pendant la semaine et de 6 à 19 heures le samedi. Parallèlement, la motion de Fabio Abate (PLR), qui vise à introduire à grande échelle le travail du dimanche, a également été acceptée. Ce dernier texte est d'autant plus mesquin qu'il demande une modification d'une ordonnance de la loi sur le travail : aucun referendum ne pourra donc être lancé sur cet objet. On prive le peuple de sa possibilité de se prononcer. Il nous faudra donc nous battre pour que la population donne un signal clair lors du prochain scrutin, afin d'inverser la tendance.

On savait que les élus libéraux-radicaux et UDC étaient bien souvent guidés par l'idéologie néolibérale et la seule idée de maximisation des profits. Ce qui est plus étonnant, c'est de retrouver dans le camp des défenseurs de cette libéralisation massive les élus démocrates-chrétiens. Les valeurs chrétiennes et « l'humain au centre » semblent n'être que des slogans de campagne!

Comment ne pas s'indigner lorsque des élus bourgeois, complètement déconnectés de la réalité, expliquent que le travail le dimanche ou le soir reviendra à un choix personnel ? Non, pour les vendeurs et vendeuses, qui ont déjà des conditions de travail difficiles, il ne s'agira aucunement de choix personnels. Pour obtenir un emploi – ou le conserver – les employé-e-s devront s'adapter à ces nouveaux horaires. Au détriment de leur vie sociale et familiale, ainsi que de leur santé! **NON** au travail 7 jours sur 7 et 24h sur 24 !

Mathias Reynard,  
Conseiller national